

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 64 (1976)

Heft: 5

Artikel: Madame la ministre

Autor: S.Ch.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274531>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A PROPOS... (de Tiers-Monde)

UN OUVRAGE A LIRE

On dit que les peuples heureux n'ont pas d'histoire; une chose est en tout cas certaine, les groupes opprimés, eux, n'en ont pas. Le colonisé ne connaissait plus ses chefs historiques, ses penseurs, ses héros; quand, par hasard, il avait la chance d'être accueilli dans une école, c'est le passé des colonisateurs qu'il apprenait. Comme le dit excellemment Memmi dans son *Portrait du Colonisé*: « Tout semble s'être passé ailleurs que chez lui; son pays et lui-même sont en l'air ou n'existent que par référence aux Gaulois, aux Francs, à la Marne; par référence à ce qu'il n'est pas... »

Le Noir américain a été, lui aussi, coupé de son passé africain; et les dates-charnières de l'histoire des Etats-Unis, les hommes et les documents vénéralisés outre-Atlantique sont des dates, des hommes et des documents « pour Blancs ». Comment un Noir, en effet, pourrait-il admirer une Constitution qui a considéré pendant des décennies qu'il ne valait que les 3/5es d'un homme? Comment voir un héros en Washington, qui ne libéra ses esclaves que par testament et mourut, certes, la conscience tranquille, mais après avoir profité d'eux jusqu'au dernier jour? En Lincoln, pour lequel le problème noir fut un boulet à traîner plutôt qu'une noble cause à défendre et qui ne signa la Proclamation d'émancipation que forcé par les événements?

Les ouvriers de notre pays n'ont pas d'histoire non plus; on peut même, en ouvrant n'importe quel manuel scolaire, se demander s'il en a existé, s'il en existe encore; quelques mots sur la compréhension du chef d'entreprise, sur l'amour presque filial que lui portaient ses travailleurs. De leurs conditions d'existence, de leur exploitation, pas grand chose, de leurs revendications et de leurs luttes, encore moins.

Les femmes ne savent rien, ou presque, de leur histoire; on leur apprend à l'école les massacres, les stratégies, le génie militaire, politique ou intellectuel des hommes; d'un monde qui n'est pas le leur parce

qu'elles n'y ont jamais été admises. Elles sont, elles aussi, coupées d'un passé qui les concerne pourtant; coupure qui renforce le mépris qu'elles ont pour leur propre sexe et qui contribue à leur propre dévalorisation.

UNE DOUBLE LACUNE COMBLÉE

Certains de ces groupes, libérés de l'oppression dans laquelle ils vivaient, ont retrouvé leur histoire, ont pu replonger leurs racines dans un sol qui était bien à eux. Les Editions Adversaires de Genève combient, en publiant leur « Histoire du mouvement ouvrier en Suisse » (1), une double lacune. Cet ouvrage passionnera certainement le monde ouvrier de notre pays, qui pourra, enfin, se rattacher à une réalité concrète dont il ne sait même plus qu'elle a existé; mais il présente pour nous, femmes, un intérêt tout aussi considérable, puisqu'il nous permet de faire un pas vers la découverte de ce que furent nos aînées. Il démythifie ainsi un certain nombre d'idées toutes faites: celle, par exemple, qui veut que la femme d'autrefois ne travaillait pas (la tenue du ménage et l'éducation des enfants n'ayant jamais — il est toujours bon de le rappeler — été considérées comme du travail).

Deux cent vingt textes sur la situation économique de notre pays aux XIXe et XXe siècles, sur les conditions de vie des travailleurs suisses et étrangers et surtout sur les premiers pas du mouvement ouvrier, qui se heurta à des réactions extrêmement dures du patronat, souvent même à l'armée. Deux cent vingt témoignages, qui nous apprennent entre autres ceci:

— dans le canton de Zurich, en 1827, il y avait 5000 fumeurs, dont 1450 hommes, 1150 femmes et 2400 enfants de moins de 16 ans. Les salaires payés étaient à ce point dérisoires que le minimum vital à l'existence ne pouvait être atteint que par le travail de tous les membres de la famille. Les journées d'usine étaient de 14 à 16 heures, parfois plus (p. 22);

— en 1872, un ouvrier gagnait 3,50 francs par jour, une ouvrière 2 francs (p. 59);

— en 1888, il y avait 46 femmes pour 100 ouvriers; en 1911, 36 % de tous les travailleurs en usine étaient des femmes; dans l'industrie textile, le pourcentage de la main-d'œuvre féminine montait à 67 (p. 97 et 101);

— en 1888, sur 55 000 personnes vivant de la confection, il y avait 16 500 hommes et 39 000 femmes (p. 106);

— au début du XXe siècle, il existait un organe, « L'Exploité », destiné aux femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages (p. 128);

— le mouvement ouvrier suisse est demeuré avant tout un mouvement d'hommes. En effet, le préjugé sexiste caractérisait la famille prolétarienne elle aussi, et même des ouvriers engagés politiquement ne reconnaissaient souvent pas leurs femmes comme partenaires égales. Les intérêts des femmes, bien que reconnus en théorie, furent donc mal défendus par les organismes ouvriers (p. 198);

— en 1972, une grande industrie pharmaceutique déclarait avoir essayé un médicament sur des ouvrières d'usine et concluait que l'usage de tranquillisants augmentait leur productivité (p. 365).

Bien sûr, cet ouvrage n'est pas parfait; mais aucun livre ne l'est. Il manque parfois de nuances; il arrive aussi à ses auteurs de mal étayer certaines interprétations. Néanmoins, et tel qu'il est, il doit faire réfléchir sur notre société et sur la nature réelle des rapports sociaux actuels. Il mérite donc d'être lu par ceux qui sont avides de connaître tous les aspects de l'histoire suisse et qui n'aiment pas qu'on leur cache ce qui ne correspond pas à l'image idyllique qu'on aime à donner de notre pays.

Clair Manastsa-Rubattel

(1) Groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier, Zurich — **Le mouvement ouvrier suisse**. Documents de 1800 à nos jours. Genève, Adversaires, 1975, 421 p.

— en 1972: 130 millions de francs aux mêmes conditions.

Le Conseil fédéral a proposé, dans un message à l'Assemblée fédérale du 5 février 1975, d'accorder un troisième prêt à l'IDA, d'un montant de 200 millions de francs (échelonné sur 3 ans). Ce prêt a été adopté par le Parlement. Le Conseil national l'a accepté par 127 voix contre 6 et le Conseil des Etats par 34 voix sans opposition.

Le Mouvement national d'action républicaine et sociale, parti dirigé par le Conseiller national James Schwarzenbach a lancé un référendum contre l'arrêté fédéral en question et a recolté 38 500 signatures. Ce qui oblige notre gouvernement à faire voter cet article par le peuple.

Suite de la page 5

La Suisse, l'IDA et la votation fédérale du 13 juin

Jusqu'à présent, la Suisse a consenti deux prêts à l'IDA (aide multilatérale):

— en 1969: 52 millions de francs suisses, prêt à 50 ans y compris un délai de grâce de 10 ans. La Suisse est le seul pays dont les contributions se font sous forme de prêt. Celles des autres pays industrialisés sont à fonds perdu;

Principales œuvres d'entraide privées

On m'a communiqué une liste (non exhaustive) des organismes suisses actifs dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide humanitaire. J'en ai compté 52. Cela peut paraître beaucoup. Cela peut paraître inutile. Bien au contraire: c'est grâce à cette diversité que l'entraide privée suisse est si importante (mais toujours insuffisante, bien sûr); chacun donne, en effet, à l'œuvre ou aux œuvres qui lui paraissent les plus valables, et donnerait moins s'il n'y avait qu'une œuvre.

Voici les noms des plus importantes de ces œuvres:

- Action de Carême des catholiques suisses;
- Conseil suisse des missions évangéliques;
- Déclaration de Berne;
- Département missionnaire des Eglises protestantes de la Suisse romande;
- Entraide protestante de Suisse (EPER);
- Fédération genevoise de coopération;
- Frères de nos Frères;
- Frères sans frontières;
- Helvètes, Association suisse d'assistance technique;
- Medicus Mundi;
- Œuvre suisse d'entraide ouvrière;
- Pain pour le prochain;
- Swissaid, Association suisse d'aide aux pays en voie de développement;
- Swisscontact, Fondation suisse d'assistance au développement technique;
- Union suisse Caritas;
- et tant d'autres...

S. Ch.

MADAME LA MINISTRE

On me permettra de citer un passage d'un excellent article d'Aristide, le grammairien du « Figaro », article paru le 24 janvier dernier.

« ... Jusqu'à ce que les femmes occupassent des emplois vraiment supérieurs, la féminisation des noms de métiers ne fit pas problème (meunier, meunière; boulanger, boulangère; écuyer, écuyère, etc.).

« J'abrège et saute au XXe siècle. Ayant conquis le droit d'élire, les femmes sont devenues électrices. Elues, les voilà députées ou sénatrices. Membres — gardons, en genre, l'invariabilité phallogratique de ce mot — d'un gouvernement, dire la ministre est aussi naturel que de dire la secrétaire, la conseillère ou la présidente, voire de la République, le cas échéant. Aurait-on oublié que la reine était non seulement l'épouse du roi, mais pouvait régner? Une Elizabeth Ire d'Angleterre, une Catherine II de Russie eussent trouvé insolent, si viriles qu'elles fussent, qu'on les appelât « le roi ».

« Rappelons que tous les mots qui se terminent par un « dit sord, ou féminin », tels que ministre, ou par un « e accentué, tels que député, sont susceptibles, comme on l'a vu, de prendre le genre féminin le plus naturellement et le plus simplement du monde. Ce qui nous épargne le caricatural Madame le, absolument

étranger à la structure de notre langue. Cela devrait paraître évident à toute femme consciente, devant les hommes, à la fois de sa différence et de ce qu'elle est... »

« Au vrai, le fond du problème n'est pas morphologique, mais psychologique. Je le déclare tout net: les femmes ne seront des hommes à part entière que lorsqu'elles sauront occuper les fonctions autrefois réservées à ceux-ci, sans se croire obligées de se glisser grammaticalement dans la peau d'un mâle et d'arborer un faux-nez. Elles ont fait assez brillamment leurs preuves dans tous les domaines où elles ont eu accès pour s'y montrer le visage nu.

« Il leur reste à se conquérir elles-mêmes. Quand elles auront surmonté le sentiment d'infériorité dont les hommes ont été la cause, elles exigeront cette équité langagière et prendront l'initiative de créer et de lancer les féminins que les dictionnaires affirment « ne pas exister ». Que chaque haute et puissante dame le comprenne: ce n'est pas là une déclaration de guerre mais d'amour. »

Madame le Conseiller national, Madame le secrétaire du parti X, Madame le Conservateur du Musée Y, mes très chères amies, pardonnez-moi, mais je trouve qu'Aristide a raison.

S. Ch.

Quelques impressions d'une citadine membre d'un groupe de paysannes

Après dix ans de vie à la campagne, dans une petite commune formée de deux hameaux totalisant 60 habitants, il est difficile d'avoir des impressions très fraîches de citadine!

Mais une impression profonde demeure, celle ressentie devant l'élan spontané et chaleureux qui m'a accueillie au sein du groupe des paysannes du Jorat. La qualité de cet accueil reste pour moi, citadine, un sujet d'étonnement et d'émotion.

Ensuite — encore une question de qualité — c'est le niveau des activités du groupe qui m'a surprise, ce qui n'exclut nullement, oh! non, la tasse de thé et les gâteaux terminant traditionnellement aussi bien un cours de tissage ou de ski qu'une conférence psychologique. Cette petite cérémonie, qui m'a paru assez longtemps bien matérielle et une manière de perdre son temps, m'est devenue presque aussi nécessaire qu'aux autres membres du groupe: que d'échanges fructueux et amicaux autour de cette tasse de thé!

Et puis, elle fait partie de ce rythme que l'on acquiert au contact de la nature, ce rythme qui n'est pas fonction du tic tac de la montre, comme à la ville, mais de la pluie et du soleil, de l'éveil et du sommeil de la nature. Les pulsations sont, bien sûr, plus lentes, mais combien plus efficaces parce que plus humaines.

La citadine que je suis (ou que j'étais?) est également dérouterée par la cohésion d'un tel groupe féminin, par l'entente entre ses membres; avoir toutes le même métier et, par conséquent, les mêmes préoccupations vitales, crée un lien subtil et solide, tel qu'il doit probablement exister au sein d'une corporation. Je ne pense pas qu'il soit possible de trouver l'équivalent dans une association de citadines.

Et ce qui est tout aussi surprenant, c'est qu'une citadine puisse s'intégrer à un tel groupe, y trouver une place et même se rendre utile. Encore une fois, seule la chaleur humaine permet cette adaptation.

Depuis que je suis membre des paysannes du Jorat (8 ans), je n'ai jamais entendu parler de « revendications féminines, de prise de conscience de la femme ». Et ce n'est pas le fait de retardées mentales! La paysanne se sent tout naturellement la collaboratrice de son mari, et son égal. Les tâches sont bien définies (bien qu'interchangeables en partie si nécessaire), mais chacun les accomplit dans le but commun de faire marcher « l'entreprise » au mieux et pour le bien-être de tous.

Un groupe de 115 membres en réunit une centaine pour son assemblée générale. Une citadine trouve que cela tient du rêve! C'est pourtant la proportion habituelle du groupe dont je fais partie. On pourrait l'expliquer par la rareté des distractions organisées dans un village, mais cette raison n'est plus totalement valable étant donné la motorisation importante des habitants, qui met la ville à 10 ou 15 minutes au maximum. Y aurait-il un sens de l'engagement ou de la responsabilité plus grand que pour les citadines? Ou faut-il tout expliquer par l'absence d'anonymat, chacune des paysannes connaissant personnellement ses partenaires?

Il y a de toute façon une fraîcheur de réactions et une spontanéité sans complexe qui sont heureusement contagieuses, et dont j'ai déjà bénéficié.

On pourrait trouver un revers à cette médaille. Il est certain que le mode de vie campagnard, la stabilité (famille, domicile, travail) et l'enracinement qui donnent une assurance tranquille, créent un climat « vase clos » et protégé qui, je le crois, sera toujours un obstacle à une compréhension totale de part et d'autre.

Une citadine commence par avoir l'impression d'être dans un monde tel que le lui ont décrit, avec regret et émotion, ses parents, dans un monde de rêve, un monde un peu égoïste qui ne s'occupe pas beaucoup des malheurs dépassant le cadre paysan.

Finalement, je crois avoir compris: ce qui peut paraître de l'égoïsme et de l'indifférence à l'égard des événements extérieurs, n'est qu'une forme de sagesse. Elle permet d'être heureux en ouvrant largement sa porte à ses proches, à ses voisins, à ceux qu'il est vraiment possible d'aider d'une manière concrète; elle évite de se sentir très malheureux de ne pouvoir rien faire pour changer le monde, et de ne pas penser à s'occuper de ceux qui souffrent sur le même palier que le vôtre...

En résumé, je vis une expérience positive au sein du groupe des paysannes du Jorat qui m'a accueillie. J'espère que toutes les ex-citadines, de plus en plus nombreuses dans notre association, apporteront aussi quelque chose de positif. J'exprime toutefois un vœu: que l'atmosphère chaleureuse et la spontanéité des rencontres ne soient pas modifiées par le vernis quelque peu citadine que donne parfois la vie urbaine.

Avril 1976.

Liselotte Auberson



KYBOURG

ECOLE DE COMMERCE

GENÈVE — 4, Tour-de-Ville — Tél. 28 50 74

Dir. : M. KYBOURG

Membre de l'Association genevoise des Ecoles Privées

AGSP

Préparation aux fonctions de

SECRÉTAIRE DE DIRECTION trilingue ou quadrilingue
SECRÉTAIRE-STENO DACTYLOGRAPHIE trilingue ou quadrilingue
SECRÉTAIRE-COMPTABLE trilingue
STENO DACTYLOGRAPHIE bilingue ou monolingue
EMPLOYÉ(E) DE BUREAU bilingue ou monolingue

Langues étrangères enseignées

ANGLAIS: 5 niveaux; préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce
ALLEMAND: 5 niveaux
ESPAGNOL: préparation aux examens de la Cámara oficial española de comercio en Suiza
ITALIEN: préparation au Diploma di lingua italiana della « Dante Alighieri »
STENO ET DACTYLO: préparation aux Concours officiels de Suisse romande.